



LE BÉLIER DES SEXEY-FORGEAIS



Le rendez-vous municipal pour comprendre,
participer et faire vivre le village

Directeur de la publication :
Ghislain PAYMAL, Maire de Sexey-aux-Forges

Numéro de publication : Bulletin n° 58

Éditeur :
Commune de Sexey-aux-Forges
8 bis rue du Lieutenant Excoffier
54550 Sexey-aux-Forges

Tirage : 330 exemplaires

Comité de rédaction :
Ghislain PAYMAL, Didier AUBRY, Hélène DUMOND, Maud GÉRONIMUS, Olivier KOBYLAK,
Karine LERVAT, Catherine MASSON, Émilie PIERROT, Sarah RETIF, Ludovic ROL-NIGAY,
Jean-Jacques ZILLIOX

Crédits photos :
Francis SACCOMANDI (couverture), Olivier KOBYLAK, Catherine MASSON

Contacts :
Mairie de Sexey-aux-Forges, 8 bis rue du Lieutenant Excoffier, 54550 Sexey-aux-Forges
Tél : 03 83 47 32 03 Mel : mairie@sexeyauxforges.fr

Données personnelles (RGPD) — Les informations recueillies dans le cadre de la rédaction et de la diffusion de ce bulletin font l'objet d'un traitement par la commune de Sexey-aux-Forges, responsable de traitement. Elles sont utilisées uniquement à des fins d'information municipale et ne sont ni cédées ni communiquées à des tiers. Conformément au Règlement général sur la protection des données (RGPD) et à la loi « Informatique et Libertés », vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et d'opposition concernant les données vous concernant, que vous pouvez exercer en vous adressant à la mairie aux coordonnées ci-dessus.

SOMMAIRE

01	<i>Le mot du Maire</i>	p. 4
02	<i>Le conseil municipal</i>	p. 5
03	<i>Délibérations de la commune</i>	p. 11
04	<i>Finances</i>	p. 17
05	<i>Délibérations SIS Maron/Sexey</i>	p. 21
06	<i>École</i>	p. 28
07	<i>La fête foraine</i>	p. 33
08	<i>Foyer rural</i>	p. 34
09	<i>Bélier Meulson</i>	p. 35
10	<i>Environnement</i>	p. 37
11	<i>Infos pratiques</i>	p. 42
12	<i>Vie municipale</i>	p. 44
13	<i>Coin jeux</i>	p. 46

● LE MOT DU MAIRE

Mesdames, Messieurs, chers habitants, chers amis,

Cela fait maintenant quelques mois que j'ai l'honneur d'exercer la fonction de maire de notre commune, après quatre mandats à vos côtés, dont deux comme adjoint. C'est avec beaucoup d'humilité et d'énergie que j'aborde ce mandat, et je souhaite partager avec vous notre état d'esprit et les grandes lignes de ce que nous voulons construire ensemble.

Un hommage sincère

Je ne peux commencer sans avoir une pensée pour Patrick POTTS, qui a dirigé notre commune pendant plusieurs mandats avec engagement et rigueur. Il nous laisse une commune aux finances saines, un socle solide sur lequel nous pouvons aujourd'hui bâtir sereinement. Qu'il en soit remercié.



Une nouvelle équipe, un nouvel élan

Cette nouvelle équipe municipale, je tiens à le souligner, est une équipe de qualité, engagée, diverse, et surtout impliquée. Chacune et chacun y apporte son énergie, ses compétences, sa disponibilité - que ce soit dans la gestion quotidienne de la commune ou dans notre représentation au sein de la Communauté de communes Moselle et Madon. Cette implication intercommunale est essentielle : beaucoup des sujets qui nous concernent - mobilité, environnement, services à la population - se jouent aussi à cette échelle, et je suis fier que notre équipe y prenne toute sa part.

Je veux aussi marquer, avec ce nouveau mandat, un changement de méthode : celui de l'écoute. Dès le mois de septembre, nous irons à la rencontre des habitants, dans les différents quartiers et hameaux de la commune, pour échanger directement avec vous, entendre vos préoccupations, vos idées, vos attentes. Ce n'est pas un slogan, c'est un engagement concret qui structurera notre façon de travailler pour les six années à venir.

Des projets pour l'avenir

Notre feuille de route s'articule autour de plusieurs priorités :

- La transition écologique et la qualité de vie : nous voulons accompagner notre village dans les évolutions nécessaires, en conciliant respect de l'environnement et bien-être au quotidien pour chacune et chacun.
- La sécurisation de nos routes : plusieurs points du village nécessitent une attention particulière, et nous travaillerons à des aménagements concrets pour la sécurité de tous, piétons comme automobilistes.

La canicule : une réalité qui nous engage

Nous venons de traverser une période de canicule marquante. Ce n'est malheureusement pas un épisode isolé : ces épisodes sont amenés à se répéter, et plus largement, c'est notre façon de vivre au village qui devra s'adapter dans les années à venir.

Face à cela, notre équipe a fait un choix simple mais essentiel : identifier les personnes les plus vulnérables de la commune et aller directement à leur rencontre pendant cette période difficile. Je peux vous dire que cette démarche a été très appréciée, et nous continuerons, à chaque épisode de ce type, à veiller sur celles et ceux qui en ont le plus besoin. C'est aussi cela, le bien vivre ensemble.

Le bien vivre au village

Car c'est bien de cela qu'il s'agit, au fond : le bien vivre à Sexey-aux-Forges. Notre village a cette chance rare d'être un lieu où l'on se connaît, où l'on s'entraide, où la solidarité n'est pas un mot vide de sens. Il subsiste, ça et là, quelques incivilités qui viennent parfois ternir ce tableau — nous ne les ignorons pas, et nous y resterons attentifs. Mais elles ne doivent pas nous faire oublier l'essentiel : nous avons la chance d'être dans un village où il fait bon vivre, et c'est cela que nous voulons préserver et faire grandir ensemble.

Bon été à toutes et à tous.

Ghislain Paymal, Maire de Sexey-aux-Forges



L'équipe municipale, autour de Ghislain PAYMAL, maire, est composée de 3 adjoints, une conseillère déléguée et 10 conseillers municipaux.

Le Maire

Ghislain PAYMAL

Maire de Sexey-aux-Forges depuis 2026

Élu municipal depuis 2008

Vice-président CCMM délégué Commerce-artisanat-santé

Compétences propres :

- * Gestion du personnel
- * Délégation école
- * Impôts - Finances
- * Budget
- * Délégué au Syndicat Intercommunal Scolaire (SIS)
- * Délégué au Conseil Communautaire



1er adjoint

Daniel KOENIG

- * Délégué suppléant au Conseil Communautaire
- * Adjoint délégué à l'urbanisme, aux travaux, bâtiments et transition énergétique
- * Membre des commissions communales : Enfance, jeunesse, école ; Environnement, forêt, patrimoine ; Finances, impôts ; Marchés publics (titulaire) ; CCID (titulaire)



2ème adjointe

Florence COX

- * Adjointe déléguée culture, citoyenneté, vie associative ; CCAS
- * Membre des commissions communales : Communication ; Environnement, forêt, patrimoine ; Finances, impôts ; Marchés publics ; CCID (suppléante)



3ème adjoint

Gérald DETHOREY

- * Adjoint délégué à l'environnement, forêts, patrimoine, locations immobilières
- * Membre des commissions communales : Finances, impôts ; Marchés publics (suppléant) ; Travaux, bâtiments, transition énergétique ; CCID (titulaire)



Conseillers municipaux

Maud GÉRONIMUS

- * Présidente du SIS
- * Conseillère déléguée Enfance, Jeunesse, École
- * Membre des commissions communales : Communication ; Culture, citoyenneté, vie associative ; Finances, impôts ; CCID (titulaire)



Catherine MASSON

- * Membre des commissions communales : CCAS ; Communication ; Culture, citoyenneté, vie associative ; Environnement, forêt, patrimoine



Pascal REBOUL

* Membre des commissions communales : Communication ; Travaux, bâtiments, transition énergétique ; CCID (titulaire)



Nathalie VERNISSAC

* Membre des commissions communales : CCAS ; Culture, citoyenneté, vie associative ; Enfance, jeunesse, école ; Finances, impôts ; CCID (suppléante)



Hélène DUMOND

* Membre des commissions communales : Communication ; Culture, citoyenneté, vie associative ; Environnement, forêt, patrimoine



Éric JEANMOUGIN

* Membre des commissions communales : Environnement, forêt, patrimoine ; Marchés publics (suppléant) ; CCID (suppléant)



Céline BAUDON

* Membre des commissions communales : Environnement, forêt, patrimoine ; Finances, impôts ; Marchés publics (titulaire) ; CCID (suppléante)



Mathieu LUBRANIECKI

* Membre des commissions communales : CCAS ; Finances, impôts ; Marchés publics (suppléant) ; Travaux, bâtiments, transition énergétique ; CCID (suppléant)



Didier AUBRY

* Membre des commissions communales : Communication ; Culture, citoyenneté, vie associative ; Environnement, forêt, patrimoine



Émilie PIERROT

* Membre des commissions communales : CCAS ; Communication ; Enfance, jeunesse, école
* Déléguée au SIS



Charly KOENIG

* Membre des commissions communales : Enfance, jeunesse, école ;
Environnement, forêt, patrimoine ; Marchés publics (titulaire) ; Travaux,
bâtiments, transition énergétique ; CCID (suppléant)

* Délégué au SIS



Conseillers suppléants

Julianne THIÉBAUT

* Membre des commissions communales : CCAS ; Enfance,
jeunesse, école



Paul ÉBERLÉ

* Membre de la commission communale : Environnement, forêt,
patrimoine



DÉAMBULATION

du MAIRE et des
CONSEILLERS MUNICIPAUX

à votre rencontre dans votre quartier !



📍 **BOIS DU FOUR** 🌳



MARDI

2

SEPTEMBRE



18h

📍 **BAS DU VILLAGE** 🏰



LUNDI

15

SEPTEMBRE



18h

➡ *À bientôt dans votre quartier !* ➡





séance du 6 février 2026

FÊTE FORAINE 2026

Afin de pérenniser la fête foraine, Monsieur Patrick POTTS, maire, propose que la commune, comme chaque année, offre à tous les enfants du village, nés entre le 1^{er} janvier 2011 et le 31 décembre 2023, 4 places de manèges à 2,00 €. Il précise que les forains se sont engagés à offrir le même nombre de tickets à chaque enfant.

Il propose également de fixer la date de la fête foraine du 20 au 22 juin 2026.

Le conseil municipal accepte ces propositions.

séance du 21 mars 2026

ÉLECTION DU MAIRE

Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2122-7 ;

Considérant que le maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue ;

Considérant que si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un 3^{ème} tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu ;

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

1^{er} tour de scrutin

Nombre de bulletins : 14

À déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : 1

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 13

Majorité absolue : 7

A obtenu :

– M. Ghislain PAYMAL 13 voix (treize)

Monsieur Ghislain PAYMAL ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé maire.

ÉLECTION DES 3 ADJOINTS AU MAIRE

Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2122-7-2 ;

Considérant que les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus ;

Considérant que la liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe ;

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après (établir pour les 3 tours de scrutin, le décompte de la majorité et des voix obtenues comme pour l'élection du maire)

1er tour de scrutin

Nombre de bulletins : 14

À déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : 4

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 10

Majorité absolue : 6

A obtenu :

– Liste 1 : 10 voix (dix)

La liste 1 ayant obtenu la majorité absolue, ont été proclamés adjoints au maire : M. Daniel KOENIG, Mme Florence COX, M. Gérald DETHOREY.

DÉLÉGATIONS AU MAIRE

En vertu de l'article L2122-22 du code général des collectivités territoriales, le Conseil Municipal donne au maire et pour la durée de son mandat les délégations ci-dessous :

□ Prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres d'un montant de 30 000 € HT ainsi que toute décision concernant leurs avenants qui n'entraînent pas une augmentation du montant du contrat initial supérieure à 5% lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

□ Passer les contrats d'assurance ainsi qu'accepter les indemnités de sinistres afférentes ;

□ Fixer les rémunérations et régler les frais et honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts ;

□ Intenter au nom de la commune les actions en justice ou défendre la commune dans les actions intentées contre elle. Le maire pourra représenter la commune sans demander l'avis du Conseil Municipal pour les actions :

- en première instance,
- en demande ou en défense,
- en procédure d'urgence,
- devant les juridictions administratives ou judiciaires, répressives et non répressives, devant le tribunal des conflits.

Le maire pourra également se constituer partie civile dans l'intérêt de la commune ;

- Prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans le cimetière communal ;
- Signer toute convention n'impactant pas financièrement la commune.

DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS POUR SIÉGER AU SEIN DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL SCOLAIRE
MARON/SEXÉY

Le Conseil Municipal propose les membres suivants pour siéger au sein du SIS Maron/Sexey :
Maud GÉRONIMUS, Ghislain PAYMAL, Émilie PIERROT, Charly KOENIG

DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS POUR SIÉGER AU SEIN DE L'ASSOCIATION LE BÉLIER MEULSON

Le Conseil Municipal propose les membres suivants pour siéger au sein de l'association «Bélier Meulson » :

2 titulaires : Maud GÉRONIMUS, Émilie PIERROT
2 suppléants : Daniel KOENIG, Nathalie VERNISSAC

Séance du 7 avril 2026

DÉSIGNATION DES MEMBRES DES COMMISSIONS ET DES DÉLÉGUÉS

Le Conseil Municipal propose les membres suivants dans les différentes commissions communales :

Environnement, Forêt, Patrimoine :

Daniel KOENIG, Gérald DETHOREY, Céline BAUDON, Charly KOENIG, Éric JEANMOUGIN, Hélène DUMOND, Catherine MASSON, Didier AUBRY, Paul ÉBERLÉ

Finances et Impôts :

Florence COX, Daniel KOENIG, Maud GÉRONIMUS, Gérald DETHOREY, Céline BAUDON, Mathieu LUBRANIECKI, Nathalie VERNISSAC

Enfance, jeunesse, écoles :

Daniel KOENIG, Maud GÉRONIMUS, Charly KOENIG, Émilie PIERROT, Nathalie VERNISSAC, Julianne THIEBAUT

Communication :

Florence COX, Maud GÉRONIMUS, Émilie PIERROT, Hélène DUMOND, Pascal REBOUL, Catherine MASSON, Didier AUBRY

Travaux, bâtiments communaux, transition énergétique :

Daniel KOENIG, Gérald DETHOREY, Charly KOENIG, Mathieu LUBRANIECKI, Pascal REBOUL

Culture, citoyenneté, vie associative :

Florence COX, Maud GÉRONIMUS, Émilie PIERROT, Hélène DUMOND, Nathalie VERNISSAC, Catherine MASSON, Didier AUBRY

Le Conseil Municipal propose les membres suivants pour représenter la commune :

Conseils d'écoles :

Maud GÉRONIMUS, Charly KOENIG

ACCA :

Gérald DETHOREY

Foyer Rural :

Florence COX

CNAS :

Ghislain PAYMAL

Correspondant Défense :

Charly KOENIG

COFOR :

Gérald DETHOREY (Titulaire), Daniel KOENIG (Suppléant)

ÉLECTION DES MEMBRES DU CCAS

Vu le décret n°2000-6 du 4 janvier 2000 portant modification du décret n°95-562 du 6 mai 1995, le conseil municipal porte à cinq le nombre de membres élus en son sein pour le représenter au conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale,

Il élit : Florence COX, Émilie PIERROT, Mathieu LUBRANIECKI, Nathalie VERNISSAC, Catherine MASSON

PRIX DES AFFOUAGES 2025-2026 EN FORÊT COMMUNALE

Le conseil municipal, après avoir délibéré, et à l'unanimité,

- ☐ Fixe le prix du stère réceptionné à 9,00 € HT des affouages 2025/2026.

Séance du 29 avril 2026

VOTE DES TAUX DES IMPÔTS DIRECTS LOCAUX

Monsieur le Maire présente l'état 1259 comportant les bases prévisionnelles, les produits prévisionnels de référence, les allocations compensatrices et mécanismes d'équilibre des réformes fiscales.

Le taux de la taxe d'habitation, figé de 2020 à 2022, est de nouveau voté à compter de 2023. Cette taxe ne concerne plus que les résidences secondaires, les locaux meublés non affectés à l'habitation principale et, sur délibération, les logements vacants depuis plus de deux ans.

Considérant l'état des finances de la commune, Monsieur le Maire propose de voter les mêmes taux des impôts locaux 2026 que ceux de 2025.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, et à l'unanimité,

Vu les articles 1636 B sexies à 1636 B undecies et 1639 A du code général des impôts,

Décide de fixer les taux communaux pour l'année 2026 comme suit :

- taxe d'habitation : 9,32 %
- taxe foncière sur les propriétés bâties : 29,02 %
- taxe foncière sur les propriétés non bâties : 22,50 %

Charge Monsieur le Maire :

- de notifier cette décision aux services préfectoraux
- de transmettre l'état 1259 complété à la direction départementale des finances publiques, accompagné d'une copie de la présente décision.

SUBVENTIONS

Le conseil municipal, après avoir délibéré, et à l'unanimité,

Décide d'allouer pour l'exercice 2026 les subventions suivantes :

Association Le Bélier Meulson	31 864,19 €
Foyer Rural	600,00 €
Association des jeunes sapeurs-pompiers de Neuves-Maisons	100,00 €

séance du 17 juin 2026

TARIFS 2027 DE LA SALLE POLYVALENTE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- ☐ Décide, à l'unanimité d'appliquer à compter du 01/01/2027, les tarifs de location suivants pour la salle polyvalente :

GRANDE SALLE

Période ÉTÉ : du 1er mai au 30 septembre

Période HIVER : du 1er octobre au 30 avril

- ☐ Nettoyage, rangement et balayage sont à la charge de l'utilisateur ; lavage des sols à la charge de la commune
- ☐ État de mise à disposition de la grande salle : vide
- ☐ Capacité d'accueil : 150 personnes maximum

Tarifs 2027

	HABITANTS		EXTÉRIEURS	
	ÉTÉ	HIVER	ÉTÉ	HIVER
Location week-end (du vendredi 12h00 au lundi 13h00) (incluant salle + cuisine + vaisselle)	465€	515€	598€	648€

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT - ANNÉE 2025

Chapitre	Libellé	Réalisé 2025	Budget Primitif 2026
60	Achats et variation de stocks	31 015,40	278 800,00
	Eau et assainissement		
	Eclairage public		
	Carburant de la voiture communale + tondeuse		
	Produits d'entretien de la salle		
	Petit équipement : filet tennis, tondeuse		
	Voirie : Panneau de signalisation		
	Vêtements de travail pour l'employé communal		
	Fournitures : papiers, crayons et ampoules		
61	Services extérieurs	83 298,82	168 800,00
	Prestations : Refuge du mordant - Animaux		
	Locations : Imprimantes, lampadaires, ...		
	Entretien Bâtiments (école, mairie, salle) : vitres et peintures		
	Entretien routes et forêts		
	Entretien Forêts / ONF - Abattage arbres		
	Entretien véhicule communal, réfection presbytère, ...		
	Maintenance copieur, alarme, : Imprimante		
	Assurance bâtiments communaux, voiture, ...		
62	Autres services extérieurs	19 253,80	42 500,00
	Impression bulletin Bélier, feux d'artifice, ...		
	Frais postaux : timbres, téléphone et internet		
	Appel cotisations 2025 et comptage routier		
	Redevance ordures ménagères		
	Congrès des Maires		
63	Impôts, taxes et versements assimilés	7 678,74	9 500,00
	Taxes foncières, URSSAF		
	Cotisation CDGFPT		
64	Charges du personnel	142 319,59	168 600,00
	Salaires du personnel titulaire et non titulaire		
	Charges sociales, prévoyance et congés payés		
	Vêtements des employés		
014	Atténuations de produits	17 241,00	-
	Attribution CC de Moselle et Madon		
65	Autres charges de gestion courante	122 241,85	157 090,48
	Indemnités, cotisations retraite et sécurité sociale des élus		
	Remboursement déplacements et missions		
	Subvention Bélier, CCAS/CIAS, repas de la commune		
	Annulation salle polyvalente		
66	Charges financières	5 383,80	4 311,23
	Intérêts des emprunts		
67	Charges exceptionnelles	13 440,00	-
	Vente parcelles terrains		
68	Dotations aux amortissements, aux dépréciations	80,00	-
	Amortissements sur charges de fonctionnement		
	TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	441 953,00	829 601,71

RECETTES DE FONCTIONNEMENT - ANNÉE 2025

Chapitre	Libellé	Réalisé 2025	Budget Primitif 2026
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	52 184,02	54 423,00
	Recettes affouage Concessions cimetière Location du lac pour la pêche et de la forêt pour la chasse Redevance d'Occupation du Domaine Public Orange et ENEDIS Indemnités compensatrice La Poste		
73	Impôts et taxes	228 350,24	228 862,00
	Taxes additionnelles d'électricité - Contribution électricité Taxes sur les pylônes Panneaux publicitaires Biens vendus - Droits de mutation notaire		
74	Dotations et participations	91 843,17	91 679,00
	Taxes DGF - Dotations forfaitaires communes DSR solidarité Remboursement TVA Taxe professionnelle départementale		
75	Autres produits de gestion courante	80 738,47	75 046,00
	Revenus des locations communales (appartements + salle polyvalente) Remboursement assurance sinistres appartements et véhicules		
77	Produits spécifiques	13 483,03	-
	Cession immobilière : vente terrain DAVION		
78	Reprises sur amortissements, dépréciations		25,65
13	Atténuations de charges	2 215,45	1 000,00
	Arrêt maladie Supplément familial		
	Excédent de fonctionnement reporté	517 463,43	515 804,11
	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	986 277,81	966 839,76

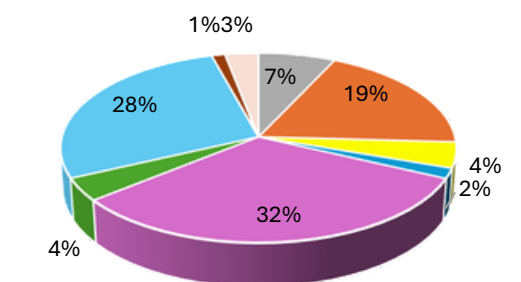
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT - ANNÉE 2025

Chapitre	Libellé	Réalisé 2025	Budget Primitif 2026
16	Emprunts et dettes assimilées	36 626,30	39 510,17
	Remboursement emprunts		
	Cautions appartements		
20	Immobilisations incorporelles	-	5 000,00
21	Immobilisations corporelles	173 428,58	174 000,00
	Terrain multisport		
	PVC double vitrage pour école et mairie		
	Trottoirs rue de Champs et rue de Haule		
	Matériel informatique		
	Abri bus + bacs à fleurs		
26	Participations et créances rattachées à des participations	4 100,00	
	Adhésion à l'Agence France Locale (AFL)		
	Actionnariat		
	Déficit investissement reporté	-	34 020,70
	TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	214 154,88	252 530,87

RECETTES D'INVESTISSEMENT - ANNÉE 2025

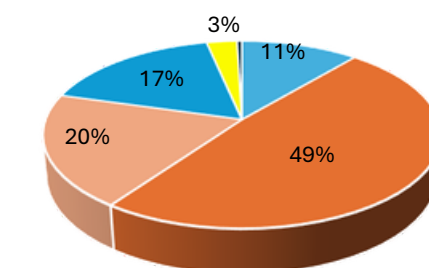
Chapitre	Libellé	Réalisé 2025	Budget Primitif 2026
10	Dotations, fonds divers et réserves	33 173,28	56 960,70
	Remboursement fonds de compensation		
	Cautions appartement		
	Excédent de fonctionnement capitalisé		
	Taxe d'aménagement		
13	Subventions d'investissement reçues	117 577,10	19 300,00
	Pacte financier Com Com		
	PVR terrain rue de Haule		
	Subvention fenêtres écoles		
16	Emprunts et dettes assimilées	1 228,16	545,00
	Cautionnement appartements		
	Actionnariat		
211	Terrains	13 440,00	-
	Excédent investissement reporté	14 715,64	
	Virement de la section fonctionnement	-	175 725,17
	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	180 134,18	252 530,87

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2025



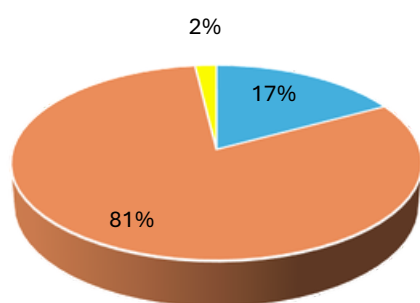
- 60 Achats et variation de stocks
- 61 Service extérieurs
- 62 Autres services extérieurs
- 63 Impôts, taxes et versements assimilés
- 64 Charges de personnel
- 014 Atténuations de produits
- 65 Autres charges de gestion courante
- 66 Charges financières
- 67 Charges exceptionnelles
- 68 Dotations aux amortissements, aux dépréciations

RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2025



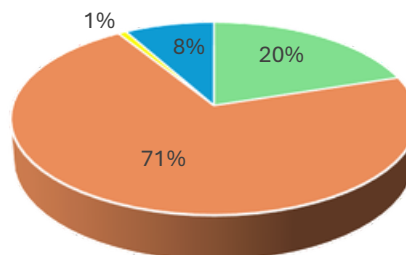
- 70 Produits des services, du domaine et ventes diverses
- 73 Impôts et taxes
- 74 Dotations et participations
- 75 Autres produits de gestion courante
- 77 Produits spécifiques
- 78 Reprises sur amortissements, dépréciations
- 13 Atténuations de charges

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2025



- 16 Emprunts et dettes assimilés
- 21 Immobilisations corporelles
- 26 Participations et créances rattachées à des participat°

RECETTES D'INVESTISSEMENT 2025



- 10 Dotations, fonds divers et réserves
- 13 Subventions d'investissement reçues
- 16 Emprunts et dettes assimilées
- 211 Terrains

Séance du 12 mars 2026

COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

Le comité syndical vote le compte administratif 2025 et arrête ainsi les comptes :

☐ Investissement

Dépenses	Prévues :	2 637,51
	Réalisées :	2 410,08
	Restes à réaliser :	0,00
Recettes	Prévues :	2 637,51
	Réalisées :	970,25
	Restes à réaliser :	0,00

☐ Fonctionnement

Dépenses	Prévues :	156 637,26
	Réalisées :	129 748,11
	Restes à réaliser :	0,00
Recettes	Prévues :	156 637,26
	Réalisées :	156 644,42
	Restes à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement	- 1 439,83
Fonctionnement	26 896,31
Résultat global	25 456,48

Séance du 10 avril 2026

ÉLECTION DU PRÉSIDENT

Le comité syndical,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L 5211-2, L 2122-4 et L2122-7 ;

Considérant que le président est élu au scrutin secret et à la majorité absolue. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un 3^e tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu ;

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Premier tour de scrutin

Nombre de bulletins : 8

À déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : 1

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 7

Majorité absolue : 4

Ont obtenu :

-Mme Maud GÉRONIMUS : sept voix (7)

Mme Maud GÉRONIMUS, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée présidente.

ÉLECTION DU VICE-PRÉSIDENT

Le comité syndical,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L.5211-2, L.2122-4 et L.2122-7 ;

Considérant que le ou les vice-présidents (et éventuellement les autres membres du bureau) sont élus au scrutin secret et à la majorité absolue. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un 3ème tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu ;

Vu la délibération n°2-III-2026 portant création de 1 poste de vice-président ;

Il est procédé à l'élection du vice-président ;

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après (établir pour les trois tours de scrutin, le décompte de la majorité et des voix obtenues comme pour l'élection du président) :

Premier tour de scrutin

Nombre de bulletins : 8

À déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : 1

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 7

Majorité absolue : 4

Ont obtenu :

-M. Michel VINCK : sept voix (7)

M. Michel VINCK, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé vice-président

INDEMNITÉS DE LA PRÉSIDENTE ET DU VICE-PRÉSIDENT

La présidente donne lecture aux membres du comité des dispositions relatives au calcul des indemnités de fonction des présidente et vice-président, et l'invite à délibérer.

Le comité syndical décide, à compter du 10 avril 2026, que le montant des indemnités de fonction de la présidente et du vice-président est, dans la limite de l'enveloppe budgétaire constituée par le montant des indemnités maximales susceptibles d'être allouées aux titulaires de mandats locaux par l'article L.2123.23 précité, fixé aux taux suivants :

- les indemnités de la présidente à 10% de l'indice brut terminal de la fonction publique,
- les indemnités du vice-président à 4% de l'indice brut terminal de la fonction publique.

NOMS	MANDAT	POURCENTAGES DE L'INDICE BRUT TERMINAL DE LA FONCTION PUBLIQUE
Maud GÉRONIMUS	présidente	10%
Michel VINCK	vice-président	4%

AFFECTATION DES RÉSULTATS 2025

Le comité syndical, réuni sous la présidence de Madame Maud GÉRONIMUS,
 Considérant que le compte financier unique 2025 a été approuvé lors de la séance du 12 mars 2026,
 Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,
 Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2025,
 Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- ☐ Section de fonctionnement :

Déficit de fonctionnement de	1 252,63
Excédent reporté de	28 148,94
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de	26 896,31

- ☐ Section d'investissement :

Déficit d'investissement de	1 439,83
Reste à réaliser de	0,00
Soit un besoin de financement de	1 439,83

Le comité syndical, après avoir délibéré, et à l'unanimité,

- ☐ Décide d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2025 comme suit :

- ☐ Section de fonctionnement :

Résultat d'exploitation au 31/12/2025 : excédent	26 896,31
Affectation complémentaire en réserve (1068) :	1 439,83
Résultat reporté en fonctionnement (002) :	25 456,48

- ☐ Section d'investissement :

Résultat d'investissement reporté (001) : déficit	1 439,83
---	----------

BUDGET PRIMITIF 2026

Le comité syndical accepte le budget primitif du SIS Maron/Sexey présenté par Madame la présidente au titre de 2026 et se décomposant comme suit :

☐ Section de fonctionnement:

Recettes	162 905,72
Dépenses	162 905,72

☐ Section d'investissement :

Recettes	4 739,83
Dépenses	4 739,83

SUBVENTIONS 2026

Le comité syndical décide d'attribuer la somme de 6 €/enfant au titre de la coopérative scolaire pour l'année 2026.

BOUGER pour votre SANTÉ

Quel que soit votre âge, votre état de santé ou votre condition physique, la pratique d'une activité physique contribue à améliorer votre santé et votre bien-être.



Pourquoi bouger est important ?



Prévenir les effets de la sédentarité



Se changer les idées, prendre soin de son mental



Prendre soin de son corps



Et surtout, pour gagner des années de vie en bonne santé !

Les bonnes habitudes



Pratiquer au moins 30 minutes d'activité par jour



Privilégier la marche ou le vélo au quotidien, se lever régulièrement



Préférer les escaliers, jardiner, bricoler, se promener



Les contacts sport-santé du territoire

Vous souhaitez pratiquer une activité physique ou sportive, en autonomie ou accompagné(e) dans une structure du territoire ?



Terres Toulouses

Maison sport santé

03 83 43 16 73

maison.sport.sante@terrestouloises.com



Ville de Toul

03 83 63 76 43

sport@mairie-toul.fr



Moselle et Madon

Maison sportsanté

06 02 03 08 67

sportsante@cc-mosellemadon.fr



Pays du Saintois

Communauté Professionnelle

Territoriale de Santé

06 40 81 01 70

coordinatrice@cptsdusantois.fr



Pays de Colombey et Sud Toulousain

Communauté Professionnelle

Territoriale de Santé

06 72 81 57 60

anais.mondin@cptsdusudtoulousain.com



Pour en savoir plus
sur le sport-santé



TEMPS D'INFORMATION VÉLO ET SPORT SANTÉ

OUVERT A TOUS !



Venez vous renseigner sur :

- les actions vélo et les aménagements du territoire
- la réparation des vélos
- la Maison Sport-Santé et ses missions
- les tests réalisés lors des bilans physiques

Mardi 15 septembre 2026 à 18h

A la salle polyvalente de Sexey-aux-Forges



Juliette JACQUET

Référente Maison Sport-Santé
06 02 03 08 67

**Jean-Yves OUDOT et Yann
PHILIS**

Animateurs sportifs 27
06 25 23 28 96



Centre
Intercommunal
d'Action
Sociale



Projet vélo à l'école élémentaire

Depuis plusieurs années déjà, les enseignantes de l'école mettent en place le projet vélo encadré par Jean-Yves Oudot, de la CCMM. C'est toujours avec plaisir que les élèves débutent ce projet dès la rentrée de septembre avec quelques séances, avant de le reprendre activement à l'arrivée du printemps.

Bravo les champions !



Les plus petits s'entraînent surtout dans la cour de récréation tandis que les CE2/CM1/CM2 sortent à l'extérieur en utilisant majoritairement les pistes cyclables et sécurisés grâce à la participation de nombreux accompagnateurs agréés. Chaque sortie est l'occasion de découvrir de nouveaux lieux et de nouvelles activités.

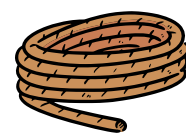


Sortie sportive



Tous les élèves de l'école de Sexey se sont rendus à l'accrobranche pour une grande journée sportive dans un cadre bucolique.

Une belle journée appréciée de tous !



L'organisation du site étant excellente tant au niveau de la sécurité que des structures, la journée fut vraiment bénéfique pour tous. Les objectifs visés par un tel projet ont été atteints : développement et affinement de compétences sportives, prises de confiance, dépassement de soi, ressenti d'émotions variées, entraide et partage.



À vous les studios !

Les élèves de CM1-CM2 ont participé à un projet autour de la création de podcasts. Une aventure qui leur a permis de découvrir une nouvelle façon d'écrire, de raconter et de partager.

Le projet a commencé par l'écoute de podcasts afin de découvrir les codes de ce média : la voix, le rythme, les ambiances sonores... Puis, par groupes, les élèves ont choisi un personnage historique à présenter. Après un important travail de recherche et de vérification des informations, ils ont écrit leur propre texte en laissant place à leur style : humoristique, sérieux, littéraire ou plus accessible.



La préparation s'est poursuivie par la mise en voix, les répétitions et la création de l'univers sonore avec musiques et bruitages. Enfin, place à l'enregistrement, dans les conditions d'un vrai studio : casque sur les oreilles, micro devant soi et concentration maximale !

Après le travail de montage réalisé par leur enseignante, les élèves ont pu écouter leurs créations et les partager avec les autres classes de l'école. Une belle occasion de faire découvrir des personnages célèbres tout en développant l'expression orale, la créativité et le travail en équipe.

La webradio est ainsi devenue un formidable outil pour faire de la production d'écrit autrement... et donner envie aux élèves de prendre la parole !



animation jeunesse

PROGRAMME
VACANCES
ÉTÉ
2026

Tu habites Bainville-sur-Madon, Chaligny, Chavigny, Flavigny-sur-Moselle, Frolois, Maron, Marthemont, Pierreville, Pulligny, Sexey-aux-Forges, Thélod ou Xeulley ?

AQUAPARK
WALYGATOR

Tu as entre
11 et 18 ans ?

≡ KAYAK ET SORTIES PISCINES

TIR A L'ARC ET ESCALADE

ACCROBRANCHE ET TYROLCABLE

≡ BAIGNADE DANS LES LACS

(MADINE, MOSELOTTE, PIERRE PERCÉE)

PROJETS PARTICIPATIF LES MERCREDIS

Découvre ce que les animateurs te proposent !

avec le soutien de



31



Centre
Intercommunal
d'Action
Sociale





Création - CCM4 - juin 2023

Portail Famille

Vos démarches en ligne pour le service
Jeunesse du CIAS de Moselle et Madon !



*mise à jour
des coordonnées*



inscriptions



*réservation
modifications
annulations*



*télétransmission
des documents
d'inscription*

Connectez-vous sur www.cc-mosellemadon.fr
ou vers le portail famille



+ D'INFOS

Elodie : 06.14.10.40.17

Mathieu : 06.16.80.63.22

Pauline : 06.16.84.76.95

Quentin : 06.16.84.77.63



Bainville /
Madon



Chavigny



Chaligny



Flavigny /
Moselle



Frolois



Maron

Commune
de
Marthe-
mont



Pierreville



Pulligny



Sexey-aux-
Forges



Thélod



Xeulley

● LA FÊTE FORAINE



Vers le début du XXème siècle, la fête foraine patronale était située au centre du village. En effet, un manège trônait sur « la place », au croisement des rues Escoffier et Bois l'Evêque. D'autres attractions, telles que des balançoires – devant le presbytère – et un stand de tir – devant l'école – étaient aussi accessibles.



La photographie a été prise alors que la fanfare guidait les habitants vers l'église. Elle n'est malheureusement pas datée, mais son style permet de la situer au début des années 1900. On y distingue notamment le manège, la maison Marcel Drouot, une partie de l'épicerie ainsi que l'école.

Le dimanche matin, les familles endimanchées et emmenées par la fanfare assistaient à la messe. Certains en profitaient pour aller boire un canon au bistrot d'en face, au café du centre par exemple (chez la Cot'Cot') ! Puis, chacun rentrait pour partager un bon repas en famille, on mettait les petits plats dans les grands ! Ensuite, la fanfare défilait dans le village afin d'inviter les habitants à se rendre à la fête !

Le soir, un bal avait lieu dans une salle derrière la maison Marcel Drouot, en face de l'école, où se trouvait également l'un des nombreux cafés du village. Au fil du temps, la salle ne fut plus utilisable et un bal ambulant s'est installé place des marronniers. Ce n'était pas un DJ qui mettait l'ambiance, mais un orchestre ! Aujourd'hui, il n'y a plus de bal, cependant, la fête y a déménagé !



Mais d'ailleurs, quand a lieu cette fête ? Il fut un temps où elle se déroulait en septembre à l'occasion de la Saint Mansuy, en l'honneur du patron de notre paroisse.



Elle a ensuite été décalée fin juillet, pour la Sainte-Anne, qui est la patronne du village. Depuis quelques années, cet évènement n'est plus à proprement parler une fête patronale. À la demande des forains, elle se tient désormais au mois de juin.



Bilan étincelant pour le Foyer Rural !

En ce début d'année 2026, l'équipe du Foyer Rural n'a pas ménagé ses efforts pour animer notre village. Grâce à une programmation riche et diversifiée, les événements se sont enchaînés avec un enthousiasme contagieux et une participation record. Retour sur les temps forts qui ont marqué ces derniers mois !

Carnaval : une formule repensée et adoptée

Pour cette nouvelle édition, le traditionnel Carnaval des enfants a fait peau neuve. Si la première partie de la journée est restée fidèle aux habituelles activités créatives et ludiques, la grande nouveauté résidait dans l'organisation d'une mini-boom ! Musique, danses et déguisements colorés étaient au rendez-vous. Pour une première, ce fut un véritable succès auprès des plus jeunes (et des parents !) qui en redemandent déjà.



La Saint Patrick : du vert et de la convivialité !

Grande nouveauté au calendrier cette année : la célébration de la Saint Patrick ! Bénévoles comme participants ont joué le jeu à fond en arborant une touche de vert ou un accessoire festif pour l'occasion. Devant l'enthousiasme général, l'idée est déjà lancée pour la prochaine édition : pourquoi ne pas organiser un concours du plus beau déguisement ? À vos idées !



La Deuille : le soleil et la foule au rendez-vous

Rendez-vous incontournable de notre calendrier, la traditionnelle fête de La Deuille s'est déroulée sous une météo particulièrement clémente. Profitant d'un beau soleil, vous avez été très nombreux à répondre présent. Une affluence record qui a récompensé le travail des bénévoles et offert un moment chaleureux et convivial à l'ensemble des habitants.

Le Foyer Rural tient à remercier chaleureusement l'ensemble des bénévoles, des participants et des partenaires sans qui rien de tout cela ne serait possible. Rendez-vous très vite pour nos prochains événements !



● BÉLIER MEULSON

Bélier Meulson : une année riche en évolutions



Une nouvelle présidence

Lors de l'assemblée générale du printemps 2026, Justine Liégeois, présidente sortante, a transmis le flambeau à Ludovic Rol Nigay, qui prend cette mission à cœur après avoir épaulé l'association en tant que vice-président. Cette transition intervient également alors que de nouvelles équipes ont été installées dans les deux mairies. Elle a été l'occasion d'organiser une table ronde entre les élus et le bureau de l'association, afin de poser les bases d'un partenariat tourné vers le développement de l'association et le bien-être des enfants, dans cet esprit de bien-vivre qui caractérise nos deux communes.

À l'écoute des familles

Une grande enquête de satisfaction a été adressée aux familles en cette fin d'année scolaire. Objectif : recueillir leur avis sur l'ensemble des services proposés (qualité de l'accueil, repas, activités, communication) afin d'orienter les choix de l'association pour l'année scolaire à venir. Cet exercice est essentiel pour continuer à faire évoluer les prestations et accueillir les enfants dans les meilleures conditions.

Une situation financière sous tension

Comme beaucoup d'associations périscolaires, Bélier Meulson fait face à une hausse continue de ses charges (masse salariale, réglementation, alimentation), alors que les diverses aides n'ont pas suivi le même rythme. L'assemblée générale a ainsi voté à l'unanimité une demande de réévaluation de la subvention annuelle versée par les deux communes, afin de garantir la pérennité et la qualité du service rendu.

Le Bélier Meulson tient à remercier les mairies de Maron et de Sexey-aux-Forges pour leur soutien infaillible sur ce sujet.

Une kermesse réussie et déjà la suite en préparation

L'association a animé sa traditionnelle kermesse, avec les activités habituelles et de nouveaux stands : tir de précision au ballon de rugby, fléchettes récompensant les meilleurs scores, et vente aux enchères de tableaux peints spécialement par les enfants. Le conseil d'administration travaille déjà sur les temps forts de l'année 2026-2027, avec certainement de nouvelles surprises à la clé.

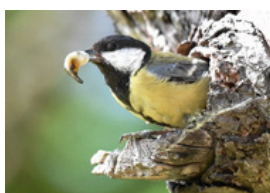
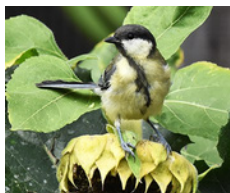
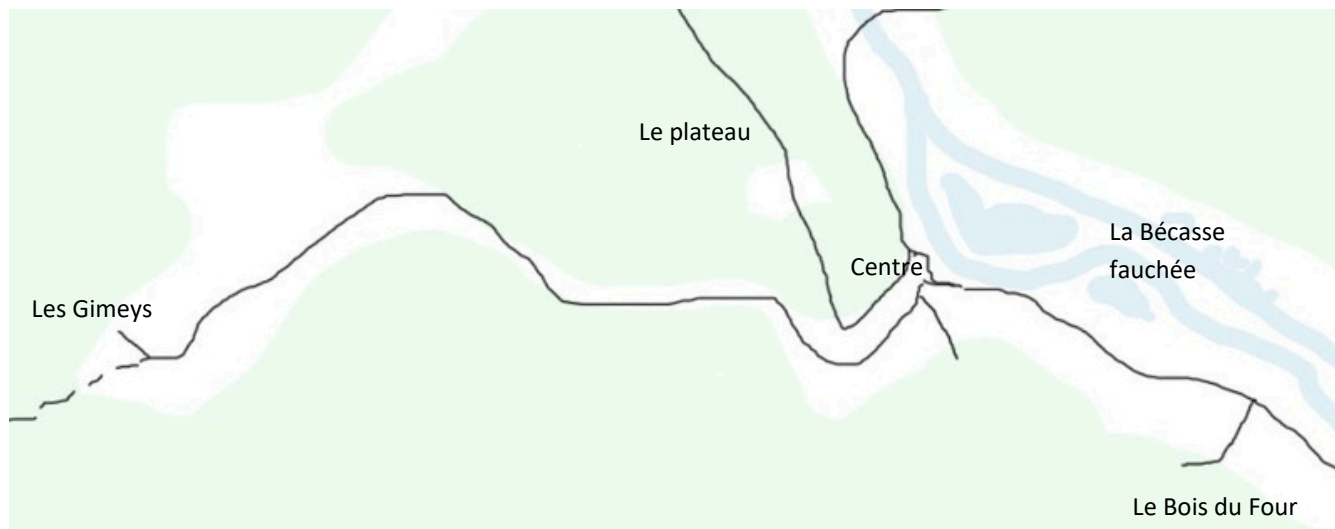


Restons en contact

L'équipe du Bélier Meulson remercie les familles, les bénévoles et les équipes d'animation pour leur engagement au quotidien

La page ornithologique

Cartes non exhaustives d'oiseaux observés à Sexey-aux-Forges au printemps et en été



On peut identifier la **mésange charbonnière** mâle par sa large cravate noire. Celle des femelles et juvéniles est plus fine.



La **mésange bleue**, comme la charbonnière est migratrice. On en a toute l'année, mais ce ne sont probablement pas les mêmes. Les hivernantes remontent vers le nord au printemps alors que les « sudistes » nous arrivent.

Les **hirondelles de fenêtre** nichent sous les avancées de toiture. Elles fabriquent leur nid avec de la boue collectée dans des flaques ; ici, devant la salle des fêtes. Elles sont noires et blanches.



Au village



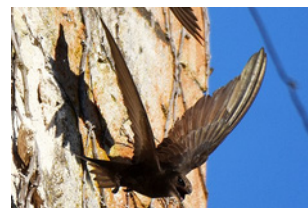
Les **hirondelles rustiques** nichent dans les granges, garages, pourvu qu'il y ait un accès. Reconnaisables à leur gorge colorée et à leur longue queue effilée.



Au moins deux couples de **bergeronnettes des ruisseaux** vivent le long de nos ruisseaux au centre du village. Vol chaloupé en chantant. Visible toute l'année.



La **bergeronnette grise** est migratrice. Même vol que sa cousine.

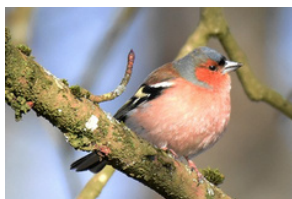


Le **faucon hobereau** est le prédateur des 3 oiseaux de bas de page. Il s'attaque en vol aux plus vulnérables. Il traverse notre village tous les jours, venant de la forêt où il niche. Il se nourrit aussi de libellules au ras des étangs.

Le **martinet noir** passe sa vie en l'air sans jamais se poser, sauf pour nidifier dans les trous des vieux bâtiments, ici, le château. Il dort, mange, se reproduit en l'air. Les hémisphères de son cerveau veillent en alternance.



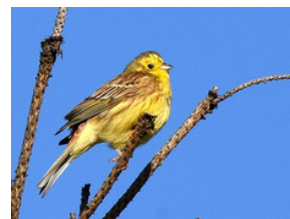
La **pie grièche écorcheur**, migratrice. Ici, un mâle. Cet oiseau plante ses proies dans les épines de prunellier ou d'aubépine, et pourquoi pas sur des barbelés, traversant les haies qu'il affectionne. On appelle ces garde-manger des lardoirs.



Le **pinson des arbres**, présent toute l'année, sur tous les territoires de la commune. Ici, un mâle en parure nuptiale.



La **tourterelle des bois**, migratrice, on l'entend tous les ans en été à l'orée du bois au fond de la pelouse calcaire.



Le **bruant jaune**, migrateur, se positionne souvent sur les arbres bas bordant le parking de la pelouse calcaire, tout comme la pie grièche.



Le **grimpeur des jardins**, un sifflement aigu témoigne de sa présence. Il se plaque aux troncs des arbres et les remonte en tournant autour pour se nourrir d'insectes. Plus facile à voir de profil que plaqué de dos à cause du mimétisme de son plumage.

La famille des picidés présente dans différents secteurs de Sexey-aux-Forges



Le **pic noir**, présent toute l'année. Un couple aux alentours du plateau, un autre vers l'ancienne mine du Bois du Four. Se rend régulièrement aux bord des étangs et de la Moselle.

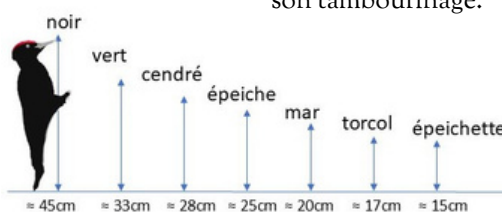
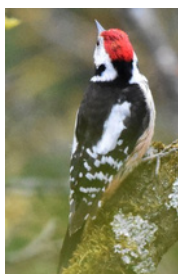


Le **pic vert**. Son cri proche d'un aboiement retentit toute l'année dans tous les secteurs.

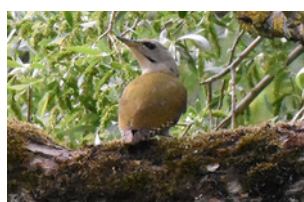


Le **pic épeiche**. Le plus courant. La fin de l'hiver et le printemps nous font entendre son tambourinage.

Le **pic mar**. Légèrement plus petit que le pic épeiche. Le rouge de son ventre est plus pâle et tire vers le rose. Visible en forêt vers la Dent de la Roche. Quelques fois le long de la Moselle.



Le **pic cendré** ressemble au pic vert, son chant également. Plus rare, cependant un couple nicheur l'an dernier au niveau du pont du Renaud sur l'autre rive.



Le **torcol fourmilier**, il ne tambourine pas contre les arbres. Il fait partie des picidés de par son régime alimentaire, notamment des fourmis et larves de fourmis. En alerte, il tend le cou et le bec vers le haut, en sifflant pour imiter un serpent.



Le **pic épeichette** est le plus petit. Visible en forêt, le long de la Moselle. Son tambourinage est plus discret que celui du pic épeiche.

Celui-ci est resté 3 semaines près de la salle des fêtes, il y a 3 ans. Il aime les vergers.





Le **verdi d'Europe** est présent sur tous les secteurs.

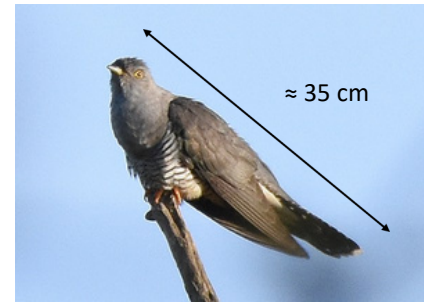
L'**hypolaïs polyglotte** est une imitatrice. Son chant reproduit divers chants d'oiseaux en les alternant en continu. Présente quelques semaines sur un saule devant l'ancienne écluse l'année passée.



La **fauvette à tête noire** est présente sur tous les secteurs. Le mâle a la calotte noire, la femelle, marron. Nombreux couples.

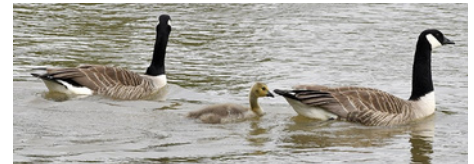


La **roussole effarvate** nidifie dans les roselières au bord de l'étang, le long du terrain de foot. Cela justifie entre autres espèces, l'obligation de tenir en laisse les chiens et de protéger les roselières. C'est un insecticide naturel.



Le **coucou gris** ne nidifie pas. La femelle pond dans des nids de petits passereaux, notamment de roussoles. Ces derniers élèveront les poussins qui les dépasseront vite en taille. La femelle est polyandre, côtoie plusieurs mâles, ce qui favorise une diversité génétique. Ce comportement serait à l'origine d'un synonyme d'adultère depuis le Moyen-Âge.

Le **rossignol philomèle** est migrateur. Grand chanteur en continu, nuit et jour au printemps. Difficile à repérer dans les buissons. Être patient.



Un couple de **bernaches du Canada** nidifie sur notre secteur. Deux jeunes cette année. Famille des oies.

Focus sur le martin pêcheur d'Europe

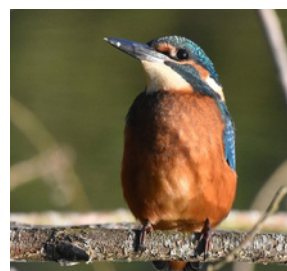
Le **martin pêcheur** audible et visible toute l'année. Il faut d'abord repérer son sifflement aigu et vite observer le ras de l'eau.

Il file souvent en ligne droite : une flèche bleue.



Nidification : il creuse des trous dans les berges, sur cette photo, vue depuis l'étang sur la rive opposée de la Moselle. Le trou fait entre 40 et 100 cm en ligne droite pour laisser entrer la lumière.

Le mâle

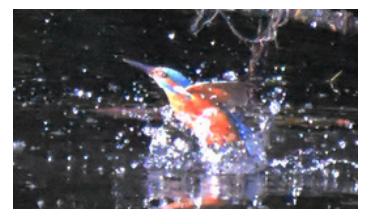


La femelle



Le jeu de r erreur : un seul détail les différencie. Solution en fin d'article.

Technique de pêche : posé sur un perchoir, il attend et plonge sur de petits poissons. Cela dure une fraction de seconde. Il ne peut rester sous l'eau sans courir le risque de couler. Il frappe ensuite plusieurs fois le poisson sur une branche afin de ne pas l'avaler vivant. Il le retourne en le lançant en l'air pour l'avaler tête la première.

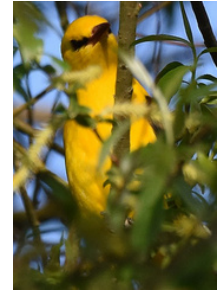


Focus sur le loriot d'Europe

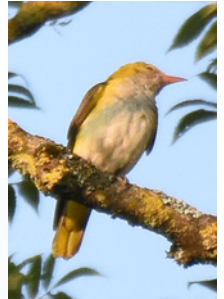


Probablement le plus difficile à observer. Pourtant, son chant puissant, magnifique et varié trahit sa présence. Plusieurs couples sur notre secteur, notamment de l'autre côté de la Moselle au niveau du cimetière. Le mâle est très contrasté, la femelle est plus terne comme chez bon nombre d'oiseaux. Les mâles paradent, cherchent à séduire, alors que pour la couvaison, les femelles gagnent à être discrètes.

Migrateur, il arrive en avril pour repartir à la fin de l'été. En août, il traverse volontiers la Moselle, en famille, pour venir se restaurer dans les vergers.



La femelle



Un juvénile



Une défense territoriale contre un milan noir s'approchant trop près du nid.



Progresser dans l'identification des oiseaux



Les jumelles sont indispensables. Lesquelles choisir ? Les essayer en magasin. Les 10x42 sont souvent appréciées. Bon compromis entre confort d'observation et poids. 10x42 signifie un grossissement x10 et un diamètre d'entrée de lumière de 42 mm. Si on prend un plus gros diamètre, on aura plus de lumière, mais plus de poids. Ce n'est jamais négligeable pour les cervicales sur une longue promenade. Il est important de les prendre avec un réglage de l'oculaire droit pour une mise au point de qualité.



OisApp est une encyclopédie créée par la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux). Gratuit.

Des applications :



Merlin Bird ID produit par Cornell Lab, est une application d'identification sonore des oiseaux. Elle contient également une banque de sons. Gratuit.

Sorties de terrain

Photographies : Olivier KOBYLAK

Je propose des sorties de terrain à partir de septembre, plutôt des dimanches matin. Afin de les organiser, je demande une inscription préalable. En fonction du nombre, je vous recontacterai. Dans le corps du mail, indiquez le nombre de personnes concernées pour votre foyer et si éventuellement vous êtes une personne ressource.

kobylak.olivier@wanadoo.fr

Septembre, étang de la Bécasse Fauchée : le martin pêcheur

Novembre, pelouse calcaire : les migrations

Janvier, étang de la bécasse fauchée : les hivernants

Mars, les Gymeys : les migrations

Mai, étang de la Bécasse Fauchée : coucou et loriot

Mâle ou **femelle** ?



Le mandibule inférieur de la femelle est orangé à sa base

**Vous êtes motivés et engagés
pour votre territoire ?**

DEVENEZ GUIDE COMPOSTEUR

Formation sur 3 jours

Gratuite

**Vendredi 18 sept, samedi 19 sept et
samedi 26 sept 2026**



SE PRÉ-INSCRIRE !

Présence nécessaire sur
les 3 jours.

Horaires : 9h-17h

Lieux précisés prochainement



Informations et pré-inscription

secretariat@covalom.fr

03.54.95.62.41.



VIE QUOTIDIENNE, SÉCURITÉ ET CADRE DE VIE

NUISANCES SONORES — RAPPEL DES HORAIRES

Les travaux de bricolage ou de jardinage utilisant des appareils bruyants (tondeuse, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, scie, etc.) ne sont autorisés qu'aux horaires suivants, dans le respect de la tranquillité du voisinage :

Du lundi au vendredi : 8h00 – 20h00
Le samedi : 9h00 – 12h00 et 15h00 – 19h00
Dimanche et jours fériés : 10h00 – 12h00

En dehors de ces créneaux, merci de veiller au respect de la tranquillité de vos voisins. Un peu de courtoisie contribue au bien-vivre ensemble dans notre village.

STATIONNEMENT — RUE DU LIEUTENANT EXCOFFIER

L'aménagement de la rue du Lieutenant Excoffier a été conçu pour répondre au mieux aux besoins de ce secteur :

- des emplacements de stationnement dédiés,
- la création de trottoirs pour renforcer la sécurité des piétons,
- une régulation des vitesses d'entrée des véhicules dans le village.

Afin que cet aménagement remplisse pleinement son rôle, il est rappelé que le stationnement ne doit se faire qu'à l'intérieur des emplacements matérialisés et autorisés.

⚠ Tout stationnement en dehors des emplacements autorisés est considéré comme un stationnement dangereux et expose à une amende de 135 €.

Merci à chacune et chacun de respecter ces règles, dans l'intérêt de la sécurité de tous, notamment des piétons et des enfants qui empruntent ce secteur.

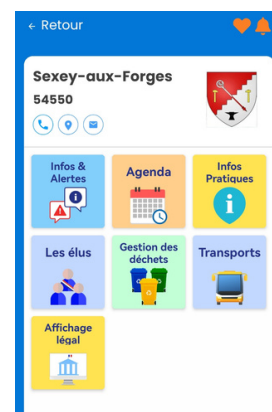
RESTONS EN CONTACT

En plus des coordonnées habituelles (cf. p.2), retrouvez-nous via ces 2 médias :

- Page Internet de la commune : <https://www.sexeyauxforges.fr/>
- Application Panneau Pocket :



Nous avons décidé de ne pas conserver la Page Facebook officielle : "Commune de Sexey-aux-Forges"



LE SAVIEZ-VOUS ?

Aux deux entrées de la zone longeant le parapet, route de Pont-Saint-Vincent, deux panneaux sont installés l'un au-dessus de l'autre. Beaucoup d'entre nous les croisent sans forcément connaître leur signification exacte.



Entrée nord de la zone



Entrée sud de la zone

Le panneau du bas, carré à fond vert, représentant un piéton et un cycliste barrés d'une diagonale rouge, est le panneau C116 : il signale la fin d'une « voie verte », c'est-à-dire la fin du cheminement partagé entre piétons et cyclistes.

Le panneau du haut, représentant un adulte tenant un enfant par la main, indique quant à lui que la suite du cheminement est désormais réservée exclusivement aux piétons.

À retenir : à partir de ces panneaux, les cyclistes doivent mettre pied à terre. Le cheminement le long du parapet est réservé aux piétons ; il est interdit aux véhicules, y compris aux cycles, d'y circuler ou de s'y arrêter.

Cette signalisation vise à garantir la sécurité de tous sur cette portion étroite, surplombant le parapet, où la cohabitation entre piétons et cyclistes n'est pas possible dans de bonnes conditions.

À NOTER — REPAS DES AÎNÉS



Le traditionnel repas des aînés aura lieu le dimanche 15 novembre 2026

Plus d'informations (lieu, horaires, modalités d'inscription) seront communiquées prochainement aux personnes concernées.

TRAVAUX

Le premier trimestre 2026 a marqué l'achèvement de deux chantiers importants pour la commune : la rénovation des trottoirs de la rue de la République, qui modernise et sécurise un axe très fréquenté du centre-bourg, et la réalisation de la voirie définitive du lotissement aux Étangs, rue de la Mine, qui offre aux nouveaux habitants un cadre de vie achevé. Retour en images sur ces deux réalisations.

1. Rénovation des trottoirs – Rue de la République

Les trottoirs de la rue de la République ont fait l'objet d'une reprise complète : nouveaux revêtements en pavés autobloquants, mise aux normes d'accessibilité et remplacement des bordures. Ces travaux améliorent le confort et la sécurité des piétons, tout en redonnant un aspect plus soigné à cette artère du village, bordée de bâtiments anciens.



2. Voirie définitive du lotissement aux Étangs – Rue de la Mine

Après la phase de construction des maisons, la voirie définitive du lotissement aux Étangs a été réalisée rue de la Mine : enrobé neuf, marquage au sol, passage piéton et aménagement des abords. Ce chantier finalise l'intégration de ce nouveau quartier dans la commune et sécurise les déplacements de ses habitants.



Passage piéton et enrobé neuf



Voirie définitive rue de la Mine

La municipalité remercie les riverains pour leur patience durant la durée des travaux.

UN NOUVEL ESPACE POUR LES ABONNÉS DE L'EAU



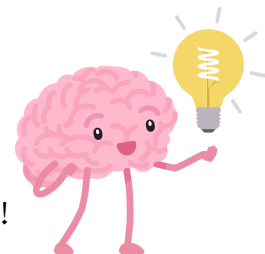
Accédez à votre contrat d'eau en toute simplicité sur le nouveau "portail eau" de la communauté de communes Moselle et Madon.

- **Gérer votre compte** : modifiez vos infos et votre mot de passe.
- **Gérer vos factures** : consultez l'historique et payez en ligne.
- **Suivre votre consommation** : suivez vos volumes et transmettez votre relevé.



Scanner ce code pour y accéder ou
en ligne à l'adresse ci-dessous :
eau.cc-mosellemadon.fr/public





Et voici la nouvelle grille suivie de ses définitions. Faites chauffer les méninges !

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	
1																					1
2																					2
3																					3
4																					4
5																					5
6																					6
7																					7
8																					8
9																					9
10																					10
11																					11
12																					12
13																					13
14																					14
15																					15
16																					16
17																					17
18																					18
19																					19
20																					20
21																					21
22																					22
23																					23
24																					24
25																					25
26																					26
27																					27
28																					28
29																					29
30																					30
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	

Horizontalement : **1)** Regarder l'horizon – Education nationale. **2)** Papy de Clovis – Vit naître J-S Bach en 1685 – Désigné. **3)** Descente d'organe – Plus grand félin du monde – Te mets à chanter. **4)** Gaine – Ravagée – S'incline – Allégorie de la femme. **5)** Inspira Munch – Poète français du XVII^{ème} – Plus grand fleuve italien – Préfixe de 100. **6)** D'origine grecque – Stupéfait – Norme. **7)** Quartier de Londres – Assemblage de pièces de bois – Portion de pôle à pôle. **8)** Totalement silencieux – Parcours. **9)** Aborde – Evêque de Coutances – Dame à pavés – Ventile. **10)** Le « et » négatif – Dans – Héroïne de « La comédie humaine » de Balzac. **11)** Possessif – Ustensile d'œnologie – Grosse mouche à bétail. **12)** Se jette dans le Tarn à Millau – Petite cigüe – Orient. **13)** Ville d'Italie du Nord- Est – Au – Demeure traditionnelle marocaine – Préposition latine. **14)** Végétation de remblais, de décombres – Peintre néerlandais élève de Rembrandt – Crucifiés anonymes. **15)** Oubliés – Zan, Carensac ou bâton de bois – Déclins. **16)** Ecoulement visqueux – Tente – Etêtée – 2^{ème} note. **17)** Ville du Vaucluse – Couenne – Trilogie d'Eschyle. **18)** Subtilités – Mille-pattes – Sélections. **19)** Demeure – Golfe marin étroit – Chef-lieu du canton d'Obwald, en Suisse – Fanatique. **20)** Bisou québécois – Retourne la terre – Ancienne monnaie – Cassant. **21)** Ancienne Thaïlande – Mouvement culturel, spirituel et social jamaïcain – Mélodie vocale classique. **22)** Commune du Pays de l'Ourcq – Ecervelées. **23)** Chaleur – Peuple – Résultant – Contractions convulsives. **24)** Touche – Barde écossais du III^{ème} – Chicorée endive. **25)** Affluent de la Dordogne – Faussaire – Echolocalisation. **26)** Beaux jours – Meilleur buteur d'Espagne 82 – Presse à scandales – Avant nous. **27)** Transi – Allonge – Froufrouter. **28)** Article – Abou Simbel, Artémidos ou Horemheb – Temps – Souligne la proximité – Perse. **29)** Fabuliste antique – Succéda à Gandhi – Gloire. **30)** Du royaume de Saba – Va-z-y, ça m'saoule !

Verticalement : **1)** Contrainte – Patte nageoire d'un crustacé – Elles sonnaient pour annoncer Pâques. **2)** Ne pas laisser d'échappatoire – Se plie – Notre NASA. **3)** Confuse – Prétendu – Jaunisses – Fleuve russe. **4)** Teint ému – dm³ – Couvertures – A oilpé – Exprime l'insouciance – Union européenne – Poisson d'eau douce. **5)** Salut à toi Caius Camillus ! – Croiser – Folie – Déplacée. **6)** Pronom personnel réfléchi – Perche horizontale en navigation – Groupe sanguin – Sous le phosphore – Homme à tête de faucon – Attitude. **7)** Long, fin et raide – Bâtit les Propylées de l'Acropole – Désigne – Représailles. **8)** Convindra – Bat le rappel – Pareille – Bouées – Sud-Est. **9)** Renouvelle – Germanium – Biffetons – Tabarnac de calisse ! – Interjection. **10)** Exprimer – Cocktail alcoolisé – Anémone de mer – Préfecture, Albi. **11)** Altéré – Ancienne région d'Europe centrale – Obstacle – Monnaie du Maroc – Avec Barbuda. **12)** Bonjour encore – Articulation – Importune – Couv' – Poète lyrique antique grec. **13)** Fils d'Aphrodite – Genre de pelle – Salut anglais – Lieu d'apprentissages – Lentille – Igname violette – Polonium. **14)** Obtint l'indépendance de l'Inde – Sommet des Cévennes – Impératrice byzantine – Ville de Corrèze – Hurlement. **15)** Signée – Partagent leur guerre – N'est plus valable – Viorne à boules blanches. **16)** R grec – Choc – Enzyme – Chaussées – Fiable – Province d'Arabie Saoudite – Possessive. **17)** Précis – Postérieur – Petit interlude musical – Insérés. **18)** Lance – Genre de couette – Décomposition de la lumière – Fleurs peintes par Van Gogh. **19)** Ancienne cité grecque de Campanie – Fichues – Nymphé de la mer – Luminaire. **20)** Déplumés – Comédien, metteur en scène, directeur de théâtre – Compacte – Subir un échec.



Alors admis ?

COIN JEUX

Voici la solution des mots croisés du Bélier de janvier 2026.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	
1	C	O	U	R	S	E	D	E	F	O	N	D		C	O	R	I	N	N	E	1
2	H	E	R	O	I	N	O	M	A	N	E		G	A	T	E	B	O	I	S	2
3	I	N	S	U	L	I	N	E		D	R	A	A		E	G	E	E		P	3
4	C	O	U	P		V	A	U	D	E	V	I	L	L	E		R	U	S	E	4
5	A	L	L	I	E	R		T	E		A	R	I	A		E	I	D	E	R	5
6	N	I	E	L	L	A	G	E		S	T	E	P	P	A	G	E		R	E	6
7	E	S		L	I	N	O		L	A	I		E	S		O		N	E		7
8		M	U	E	T	T	E	D	E	P	O	R	T	I	C	I		A	N	S	8
9	M	E	T		E	S	T	A	M	I	N	E	T		E	N	E	I	D	E	9
10	A		I	L	S		H	U	O	N		S	E	N	N	E	T	T		M	10
11	C	E	L	A		V	E	R	T	I	G	E		I	S	S	U		L	E	11
12	H	A	I	K	A	I		A	D	E	L	A	I	D	E		D	I	E	U	12
13	I	N	T	E	R	S	I	D	E	R	A	U	X		U	T	I	L	E	S	13
14	N	E	E		C	I	S	E	L	E	T		I	S	R	A	E	L		E	14
15	E	S	S	E		O	S	S	A		I	R	A	N		P	E	E	L		15
16	A				T	E	N	U		F	E	T	E		O	M	I	S		I	16
17	S	A	T	A	N		E	M	I	S		A	U	B	E	R		T	V	A	17
18	O	I	S	I	V	E		I	N	S	I	G	N	E	S		F	E	R	U	18
19	U	S	A		I	V	A	N		A	R	I	A		S	A	I	N	E	S	19
20	S	E	R	I	E		M	I	N	I	A	T	U	R	E	S		E		T	20
21		M	I	N	U	T	E		E	M	S		S	E	N		O	U	T		21
22	L	E	S	T	S		R	E	V	E	C	U		P	O	U	D	R	E	S	22
23	I	N	T	R	E	P	I	D	E		I	S	S	O	I	R	E			E	23
24	O	T	E	E		I	C	I		A	B	H	O	R	R	E		C	R		24
25	N		S	P	I	R	A	L	E		L	U	T	T	E		M	A	I		25
26	D	A		I	R	E	N	E		B	E	A	T	E		B	U	R	N	S	26
27	E	R	O	D	E		I	S	B	A		I	I		L	E	S	A	G	E	27
28	M	E	R	I	S	E	S		A	S	S	A	S	S	I	N	A	T		N	28
29	E	T	A	T		A	M	E	R		I		E	V	E	I	L		U	S	29
30	R	E	L	E	G	U	E	S		E	X	A	S	P	E	R	A	N	T	E	30
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	